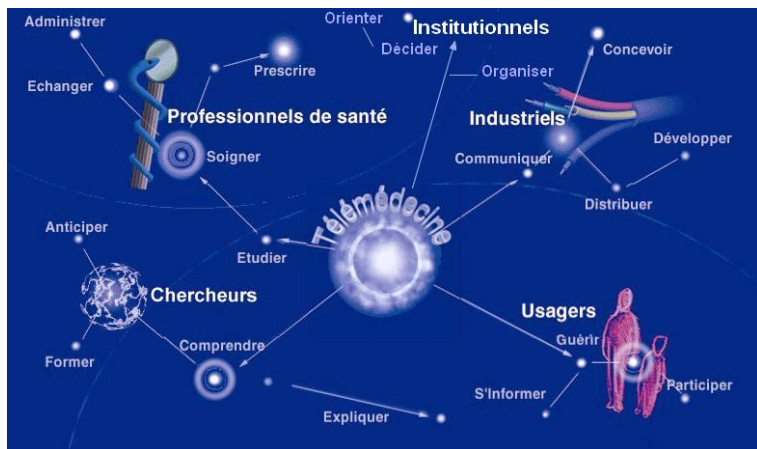


L'association CATEL est née en 1997. C'est un réseau de plus de 15 000 acteurs de la télésanté (professionnels de santé, entreprises, institutionnels, associations, laboratoires) et de plus de 700 membres actifs.



Notre objectif : contribuer au développement de la télésanté !

PAR L'ORGANISATION DE RENCONTRES

La Journée TELESANTE annuelle en visioconférence multisite avec nos relais en France et à l'Étranger, les Groupes de Réflexion et de Formation, des événements ponctuels organisés à la demande (rendez-vous BtoB, conférences, formations, événements,...), permettant échanges et rencontres des acteurs multidisciplinaires de la télésanté.

PAR L'INFORMATION

Une Cartographie Nationale de la Télésanté CARTOSAN, une Lettre de Veille Télésanté mensuelle, un portail internet : www.portailtelesante.org, un Flash Info, des publications (Cahiers de la Télésanté, Dossiers Thématiques, guides spécialisés, contribution à des dossiers télésanté dans la presse,...).

PAR L'ACCOMPAGNEMENT

Aide au développement et à la mise en œuvre de téléservices en santé, actions collectives auprès de porteurs de projets.

Charte du CATEL

- 1 - Fédérer, rassembler, mutualiser des organisations de cultures diverses
- 2 - Conjuguer l'intérêt général et les intérêts particuliers
- 3 - Pérenniser les actions, valoriser les acquis avec neutralité et objectivité
- 4 - Agir en complémentarité dans un cadre gagnant-gagnant
- 5 - Donner priorité aux compétences avec exigence
- 6 - Innover avec volontarisme et pragmatisme
- 7 - Développer un équilibre économique sans but lucratif (autonomie et multi-dépendance)

Besoin de plus d'informations ? Envie de vous associer à nos événements ?

Besoin d'un accompagnement dans vos projets ? Contactez-nous !

Tel : 0033 (0)2 97 68 14 03 - Fax 0033 (0)2 97 68 29 56 - Email : catel@telemedecine.org
www.catel.pro / www.portailtelesante.org / www.journee-telesante.com

Organisme	
Domaine d'Activité	
Adresse complète	
Site web	

Personnes concernées au sein de votre organisme par les services réservés aux membres du CATEL :

Nom / Prénom	Fonction	Tél / Fax	Mail

Catégorie socio-professionnelle :

- Professionnel de Santé
 Scientifiques, Recherche
 Collectivité / Institution
 Industriel
 Gestionnaire
 Association

Autre (précisez) :

Préciser vos compétences et domaines d'activité :

.....

.....

.....

Services réservés aux membres du réseau CATEL

- recevoir notre Lettre de Veille Télésanté mensuelle
- accéder grâce à votre mot de passe à tous les articles, archives, et dossiers thématiques disponibles sur www.portailtelesante.org
- promouvoir vos projets en France et à l'Étranger en publiant vos articles sur le portail,
- bénéficier de la mise en relation avec d'autres membres du réseau
- lancer des appels à expériences / à partenaires auprès de nos 15 000 contacts
- Cinq mises en relation spécialisés avec des acteurs de la télésanté et des téléservices à la personne
- bénéficier de tarifs privilégiés pour la participation aux événements du CATEL (Groupes de Réflexion et de Formation, Journée TELESANTE annuelle...)
- utiliser le logo CATEL
- recevoir notre édition 2010 des Cahiers de la Télésanté (+ édition 2009 et 2008 suivant stocks disponibles)

Cotisation organisme	€ HT	€ TTC
<input type="checkbox"/> Au titre d'une entreprise, d'un établissement de soins, d'un laboratoire, ... <input type="checkbox"/> 0-500 salariés <input type="checkbox"/> plus de 500 salariés	180 300	215,28 358,80
Cotisation spéciale *		
<input type="checkbox"/> A titre individuel : réservée aux professionnels de santé libéraux indépendants et aux étudiants => Joindre un justificatif.	50	59.80

* Attention : ce tarif spécial de cotisation à titre individuel ne vous permet pas de bénéficier des services du CATEL au nom de votre organisme (particulièrement en ce qui concerne la publication sur le Portail de la Télésanté, et la diffusion d'appels à partenaires ou à expériences auprès du réseau).

L'adhésion est effective à **partir du règlement de votre adhésion jusqu'au 31 mars 2012, et renouvelable annuellement par tacite reconduction**, sauf dénonciation de votre part par lettre recommandée 1 mois avant son échéance.

=> Vous déclarez avoir pris connaissance des informations ci-dessus et vous les acceptez. Merci de nous retourner le présent bulletin accompagné de votre règlement en € TTC. Une facture vous sera établie. Pour information, le montant de l'adhésion entre dans le cadre des frais professionnels déductibles.

Fait à : Signature et cachet :
 Le :